

Question écrite du 29 octobre 2025 de M. Daniel Sormanni: «Demande de calcul détaillé du surcoût occasionné par la municipalisation des crèches».

Je sollicite un état chiffré et détaillé du surcoût engendré par la municipalisation des crèches de la Ville de Genève, depuis le début de ce processus et jusqu'à la fin de la législature. Plus précisément, je souhaite obtenir les informations suivantes:

- le coût moyen par place de crèche avant et après municipalisation (ou ce que coûte une place municipale comparée à une place subventionnée sous contrat collectif de travail (CCT) petite enfance);
- les composantes de ce surcoût par type de dépenses, notamment:
 - la différence de salaires entre le personnel sous contrat actuel (CCT petite enfance, privé subventionné, etc.) et celui sous statut municipal (fonctionnaire ou équivalent), y compris les effets des échelons, annuités, temps partiel, vacances, 13^e salaire, etc.;
 - le coût supplémentaire lié à la caisse de retraite du personnel municipalisé (cotisations employeur et employé, différences de prestations, rachat éventuel d'annuités, conversion de libre passage, etc.);
 - le coût relatif aux charges sociales liées (assurances, prévoyance, assurances accident, indemnités maladie ou perte de gain, etc.), s'il y a des différences selon le statut;
- le nombre d'emplois équivalent temps plein (ETP) et d'employés concernés par cette municipalisation, avec leur qualification (éducateur, aide éducative, assistant socioéducatif, etc.);
- une estimation annuelle du surcoût global pour la Ville (et pour les contribuables), ainsi que l'impact budgétaire projeté pour les années à venir, par exemple sur la période 2025-2030.

Je vous remercie par avance pour les éclaircissements que vous apporterez à ces questions, qui me semblent essentiels pour comprendre les implications financières et sociales de la municipalisation.